



Extrait du Vivre en Comminges

<http://www.vivreennomminges.org/Charlas-beaucoup-de-bruit-et-de.html>

# Charlas : beaucoup de bruit et de coups tordus

- Alertes en Comminges - Barrage de CHARLAS -

Date de mise en ligne : mardi 5 juillet 2005

---

Copyright © Vivre en Comminges - Tous droits réservés

---

## Communiqués de presse d'[UNIMATE](#) du 5 juillet 2006

Lundi 3 juillet, Nelly OLIN, Ministre de l'Écologie, a déclaré devant le Comité de Bassin Adour-Garonne, qu'elle « acceptait de suivre Jean FRANÇOIS-PONCET (1) sur sa détermination au sujet de la réalisation du barrage de Charlas ».

Cette annonce n'est pas nouvelle. L'État est depuis 3 ans favorable à la création de ce barrage et refuse obstinément d'envisager d'autres solutions moins coûteuses et plus équitables pour améliorer la qualité et le débit de nos rivières en Adour-Garonne.

La fédération Uminate (165 associations d'environnement en région Midi-Pyrénées) rappelle tout d'abord que l'eau n'est pas du sucre qu'il s'agirait de stocker en cas de crise. Au contraire, l'avenir est à la maîtrise de nos consommations, aux systèmes économiques de traitement des eaux usées et à une utilisation des sols compatibles avec le fonctionnement des rivières et des milieux naturels.

L'intervention de Madame Nelly OLIN est donc en total décalage avec la réalité environnementale et économique de nos territoires.

### **Une annonce démagogique pour un certain électorat**

Sur la forme, la Ministre de l'Écologie annonce son accord pour le projet alors qu'aucune étude impartiale et indépendante sur les alternatives (pourtant soi-disant attendue par son Ministère et demandée par la Commission Nationale du Débat Public) n'a été réalisée à ce jour. À ce titre, Uminate proteste énergiquement contre le fait que le SMEAG (2) (porteur du projet de Charlas) se soit auto mandaté pour entamer la réalisation des études sur les alternatives à son propre projet. Notre fédération appelle donc les élus du bassin Adour-Garonne à saisir la Ministre de l'Écologie à ce sujet !

D'autre part, annoncer en début d'été que l'on est pour la création d'un nouveau barrage revient à balayer d'un revers de la main les quelques efforts trop peu nombreux pour atteindre un niveau de consommation d'eau cohérent avec les ressources naturelles et les

finances publiques. La Ministre de l'Écologie aurait voulu inciter le principal consommateur d'eau en période estivale -c'est à dire la filière agro industrielle de la culture du maïs irrigué (3)- à ne pas se limiter, qu'elle ne s'y serait pas prise autrement...

### **Une annonce à contre courant, déconnectée des véritables enjeux**

Sur le fond, la fédération régionale Uminate rappelle que le projet Charlas a été conçu dans les années 1960 à une époque où l'on ne pouvait pas imaginer que les consommations d'eau resteraient stables. Or, depuis 2002, les consommations d'eau (tous usages confondus) restent stables et même en légère diminution alors que la population augmente (4). Pourquoi créer alors un nouveau barrage tout en sachant pertinemment que des économies d'eau associées à une utilisation plus durable de nos sols et une meilleure utilisation des barrages EDF des Pyrénées permettraient de résoudre le problème avec moins d'argent et de conflits ?

Uminate rappelle d'autre part que le projet Charlas capterait l'essentiel de l'effort des financeurs publics dans le domaine de l'eau pour une dizaine d'années ce qui empêcherait évidemment de répondre aux véritables enjeux de développement durable, à savoir :

- Les économies d'eau et la gestion des ressources sur d'autres bassins et notamment le bassin Tarn-Aveyron,
- L'assainissement des eaux usées en zone rurale, source de pollution importante des ruisseaux et rivières du bassin Adour-Garonne,
- La réduction de la pollution des sols et rivières par les produits chimiques utilisés par l'agriculture, les particuliers et les collectivités,
- Le développement de la biodiversité par l'accroissement des zones humides (véritables éponges atténuant les crues et les étiages sévères) mais aussi par le développement de semences paysannes plus rustiques et donc plus résistantes à la sécheresse,
- L'augmentation de la ressource pouvant être mobilisée par EDF depuis les barrages pyrénéens existants avec une totale transparence sur le prix facturé par EDF aux collectivités,
- Le développement de pratiques d'utilisation et d'aménagement des surfaces agricoles et urbaines permettant d'augmenter la capacité de rétention des eaux de pluie par les sols : plantation de haies, surfaces goudronnées perméables, ...

Uminate déplore le manque de connaissances dont disposent les financeurs publics sur ces sujets fondamentaux alors que plus de 10 millions d'euros ont d'ores et déjà été engloutis en études, réunions, commissions et expertises sur le seul projet de Charlas.

(1) Jean FRANÇOIS-PONCET est le Président du Comité de Bassin Adour-Garonne.

(2) Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne.

(3) Un hectare de maïs (100 m sur 100 m) consomme autant

*d'eau qu'un village de 450 habitants en été.*

*(4) 100.000 habitants de plus sur Toulouse d'ici 20 ans signifie une consommation de 0,3 m<sup>3</sup>/s supplémentaire sur un débit minimal de l'ordre de 30 m<sup>3</sup>/s à Portet-sur-Garonne.*

*L'augmentation de la population des agglomérations de Toulouse et de Bordeaux n'a donc pas d'impact significatif sur les débits des rivières et est compensée par la diminution de surfaces irriguées constatée depuis 2 ans avec la mise en oeuvre de la nouvelle PAC et l'augmentation des charges d'irrigation (eau, électricité).*

### **Contact**

Rémy MARTIN, Président d'Uminate

Tél. : 05.34.31.97.42 - [rmartinperso \(a\) yahoo.fr](mailto:rmartinperso(a)yahoo.fr)

Site web : [www.uminat.asso.fr](http://www.uminat.asso.fr)